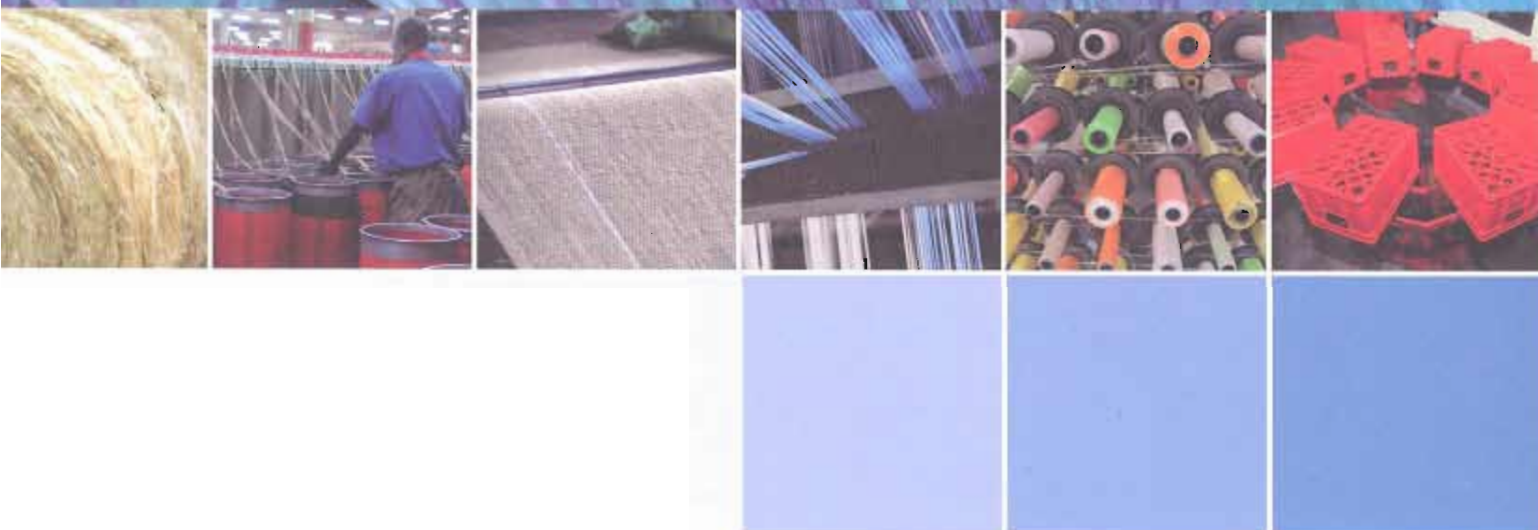


RAPPORT ANNUEL 2011



FILTISAC S.A.
Filature · Tissage · Sac

Fibre naturelle	
Fibre synthétique	
Packaging	
Corderie et sacherie	



FILTISAC S.A.
Filature · Tissage · Sac

Sommaire

02	Le Mot du Président
03	L'Institution IPS (WA)
04	La Société FILTISAC
05	La Direction de FILTISAC
06	Evolution du titre FILTISAC
07	Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2012
08	Rapport du Conseil à l'Assemblée Générale Ordinaire sur les comptes clos au 31 Décembre 2011
10	Rapport du Conseil à l'Assemblée Générale Ordinaire sur les Comptes Consolidés au 31 décembre 2011
13	Rapport Général des Commissaires aux Comptes Exercice Clos au 31 Décembre 2011
14	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées. Exercice Clos au 31 Décembre 2011
16	Comparaison des Comptes de Résultats Sociaux
17	Comparaison des Bilans Sociaux
19	Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Consolidés
20	Comparaison des Comptes de Résultats Consolidés
21	Comparaison des Bilans Consolidés
22	Projet du texte des Résolutions Soumises à l'Approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire



Le mot du Président

La grave crise qu'a connue notre pays en 2010, et qui a atteint son paroxysme en 2011, a, comme vous le savez, causé d'énormes préjudices à votre société.

A la destruction d'une partie de l'outil de production, de la plupart des données physiques et informatiques, ainsi que des infrastructures sociales, se sont ajoutées les pertes en stocks de matières premières, de pièces de rechange et de produits finis.

L'ensemble du personnel a, comme toutes les populations de ce pays, durement souffert de cette longue crise et de ses conséquences. Dès l'arrêt des hostilités à Abidjan, la Direction Générale de votre entreprise a sonné la mobilisation pour la réhabilitation du site et la reprise rapide mais progressive de l'ensemble des activités.

Toutefois, les efforts diligents entrepris n'ont pu éviter une longue période de chômage technique pour la quasi-totalité des salariés, et le licenciement de 74 personnes à fin septembre 2011.

Le dernier trimestre 2011 a été consacré à rattraper la production et les ventes non réalisées, et à anticiper la reprise en 2012.

Aujourd'hui, nous pouvons dire que le pire est derrière nous et les résultats du premier trimestre 2012 sont très encourageants.

C'est pourquoi, nous devons garder confiance en notre entreprise, soutenir son nouveau Directeur Général et toutes les équipes, afin que 2012 soit véritablement une année de prospérité retrouvée pour FILTISAC.

**“ garder CONFIANCE en notre entreprise,
soutenir son nouveau Directeur Général
et toutes les équipes ”**



L'Institution IPS (WA)

Industrial Promotion Services (West Africa) (IPS WA), est une Institution de promotion industrielle au service du développement, créée en 1965 par le Fonds Aga Khan pour le Développement Économique (AKFED), son actionnaire majoritaire, avec l'aide du gouvernement ivoirien.

IPS (WA) vise à encourager et à développer l'entreprise privée, afin de créer de la valeur destinée à être réinvestie dans ses pays d'implantation, après une juste rémunération des actionnaires, soit dans l'amélioration des outils existants, soit dans des projets porteurs de développement, ayant un impact sur l'amélioration du niveau de vie des populations, notamment depuis ces dix dernières années, dans des projets d'infrastructures.

Cette Institution regroupe aujourd'hui en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal, des activités dans 3 grands secteurs et emploie environ 4500 personnes :

• EMBALLAGE

FILTISAC, GROUPE FIBAKO IVOIREMBAL
EMBALMALI, FASOPLAST, COFISAC, et FUMOA

• AGRO-INDUSTRIE

IVOIRE COTON, MBENGUE COTON, FASO COTON et SN SOSUCO

• INFRASTRUCTURES

AZITO ENERGIE, EDM, AIR BURKINA et AIR MALI,

• Ainsi que dans les PME avec CHIMTEC.

Créé en 1965, FILTISAC, le premier projet d'IPS (WA), est une unité de fabrication de sacs en fibres naturelles, le jute, destiné à l'emballage du cacao, café et cajou.

En 1988, FILTISAC a diversifié ses activités en créant une unité de fabrication d'emballages en fibres synthétiques. Durant les années quatre-vingt-dix, elle a créé des filiales dans l'UEMOA (COFISAC au Sénégal, FASOPLAST au Burkina Faso et EMBALMALI au Mali).

En 2009, Filtisac a absorbé sa filiale SISEP spécialisée dans la production d'emballages rigides en plastique (préformes, bouteilles, flacons, jerrycans, bidons etc.).

FILTISAC est l'un des fleurons de l'économie ivoirienne grâce à sa politique sociale, doublée d'une qualité de service s'appuyant sur la compétence de ses hommes.





La société FILTISAC

• VISION

Leader en Afrique francophone, FILTISAC garantit à ses clients des solutions adaptées à leurs besoins et assure à tous une rentabilité durable par sa politique d'innovation et un outil de production performant.

• GOUVERNANCE

FILTISAC s'engage à conduire son activité de manière responsable, et à rester attentive à l'impact de ses opérations sur les personnes et sur l'environnement. Les objectifs financiers sont inscrits dans une perspective de croissance durable, consolidant ainsi FILTISAC et ses partenaires dans des relations commerciales basées sur la confiance et la transparence.

L'adoption d'un Code d'Éthique à la fin de l'année 2004 octroie à nos collaborateurs un cadre qui leur permet de résoudre les questions d'éthique auxquelles ils pourraient être confrontés dans leurs activités quotidiennes, et d'opérer dans le respect mutuel de chacun.

• UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DU PERSONNEL

FILTISAC reste très vigilante quant aux conditions de travail de l'ensemble de son personnel, et de ses sous-traitants ou intervenants.

Le développement des compétences personnelles et professionnelles de nos collaborateurs est encouragé par le maintien d'un niveau élevé des dépenses de formation et par la mise en œuvre d'un programme de formation interne à nos métiers. Par son engagement au Fonds de Solidarité IPS (SOLIPS), FILTISAC est également à la pointe de la lutte contre le VIH/SIDA, le PALUDISME et la TUBERCULOSE en entreprise.

Enfin, FILTISAC a initié depuis 2009 une action en faveur du Développement de la Petite Enfance.

• INNOVATION ET ENGAGEMENT POUR LA QUALITE

Depuis janvier 2010, le système de management de FILTISAC est certifié ISO 9001 version 2008.

Notre politique Qualité et Innovation, revue annuellement pour assurer sa parfaite adéquation avec la satisfaction de nos clients, s'articule autour de trois axes principaux :

- Anticiper les attentes de nos clients et partenaires ;
- Maîtriser nos prestations ;
- Accroître notre réactivité.

FILTISAC, en tant qu'entreprise citoyenne, est également engagée depuis plusieurs années dans une politique de développement durable et s'impose des normes rigoureuses en matière d'Hygiène, de Sécurité et d'Environnement.

Site : www.filtisac.com

>> Certification ISO 9001 version 2008



La Direction FILTISAC

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateurs	Représentants	AG de nomination	Durée de mandat	Fin de mandat
M. ROLAND Yves	PCA	1er juillet 2011	2 ans	2013
M. GODDE Christian		1er juillet 2011	2 ans	2013
Mme DOUCOURE Aïssata		1er juillet 2011	2 ans	2013
M. RAJAN Mahmoud		1er juillet 2011	2 ans	2013
M. SYLLA Mahamadou		1er juillet 2011	2 ans	2013
M. KHOJA Karim		1er juillet 2011	2 ans	2013
AKFED	M. Lutf KASSAM	1er juillet 2011	2 ans	2013
IPS (WA)	M. Charles AMADOU	1er juillet 2011	2 ans	2013
AKA INVESTMENT TRUST	M. Aziz KASSAM	1er juillet 2011	2 ans	2013

COMITE DE DIRECTION

Désiré GABALA	Directeur Général
Frédéric KOREKI	Directeur Activités Packaging
Marie Claude ESMEL	Directeur Financier
Karim FAZELA	Directeur Commercial
Philippe NIAMKEY	Directeur Supply Chain
Eléonore DOUMBIA	Directeur des Ressources Humaines

COMITE D'AUDIT

M. GODDE Christian
M. KASSAM Aziz
IPS (WA)

COMMISSAIRES AUX COMPTES

• Cabinet ERNST & YOUNG

5 Avenue Marchand
01 B. P. 2715 Abidjan 01
(Plateau - Côte d'Ivoire)
Tél : (225) 20 2 11 15
Représenté par Mme Caroline ZAMOJCIONNA-ORIO

• Cabinet DELOITTE

Immeuble Alpha 2000 – 14ème étage Plateau
01 B. P. 224 Abidjan 01
Tél : (225) 20 25 02 50
Représenté par M. Marc WABI

Evolution du cours du titre FILTISAC

Chiffres clés

Nombre total de titres (représentant 100% du capital de Filtisac)	3 525 935
Nombre de titres cotés à la BRVM	860 535
<i>soit en % du capital 24,4%</i>	

Performance 2011 du titre

Cours d'ouverture au 1er janvier 2011	3 250
Cours de clôture au 31 décembre 2011	2 700
Variation du cours sur l'année -16,9%	
Cours le + haut de l'année	3 900
Cours le + bas de l'année	2 500
Volume total transigé	30 455
<i>soit en % du nombre de titres cotés (liquidité du titre)</i>	
	3,5%
Capitalisation boursière au 31 décembre 2011	9 520 024 500 FCFA

Dans le contexte de crise post-électorale, l'année 2011 a été marquée par la tendance baissière des indices de référence BRVM 10 (- 16,7%) et BRVM COMPOSITE (- 13,5%). Le titre Filtisac a perdu sur l'année 16,9% de sa valeur, passant de FCFA 3 250 au 1er janvier à FCFA 2 700 au 31 décembre. Jusqu'à fin avril 2011, la BRVM a connu une très faible activité et le cours est resté stable autour de FCFA 3 200.

Au cours des deuxième et troisième trimestres de l'année, les volumes échangés sur le titre ont augmenté et le titre atteint son plus haut cours à FCFA 3 900 en septembre. La publication fin octobre des résultats du premier semestre a eu une incidence sur l'évolution du cours lors du dernier trimestre de l'année (repli de 30,8%).

Année	Dividendes bruts (millions de FCFA)	Taux de distribution (%)
2011	N.A	N.A
2010	N.A	N.A
2009	1 250	229
2008	1 250	104
2007	1 250	147
2006	1 250	117
2005	1 008	NA
2004	2 513	63,11
2003	4 344	86,17
2002	4 330	76,60

N.A. : Non applicable

Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Juin 2012

- 1 Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire sur la marche de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.
- 2 Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2011.
- 3 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.
- 4 Approbation de ces rapports ainsi que des comptes, et opérations de l'exercice.
- 5 Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011.
- 6 Quitus aux administrateurs et aux Commissaires aux Comptes.
- 7 Nomination de nouveaux Co-Commissaires aux comptes titulaires et suppléants.
- 8 Pouvoirs en vue des formalités de publicité.



Rapport du Conseil à l'Assemblée Générale Ordinaire sur l'activité de l'exercice clos au 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réuni ce jour en Assemblée Générale, pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de l'exercice écoulé, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 2011.

En conformité avec l'acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable, nous allons également soumettre à votre approbation les comptes consolidés de la société au 31 décembre 2011.

De plus, après lecture des rapports des Commissaires aux Comptes, nous vous demanderons de statuer sur les résolutions dont le texte a été mis à votre disposition.

Tous les comptes sociaux, comptes consolidés, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant ont été aussi mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

• L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Au plan macro-économique, les conséquences du déroulement des élections ont impacté négativement l'environnement des affaires.

Tous les secteurs d'activité du pays ont été touchés par cette crise :

- Le secteur du transport avec des grèves affectant la mobilité du personnel et empêchant par la même occasion les livraisons,
- Le secteur bancaire avec la fermeture des banques au mois de Février 2011 entraînant une asphyxie économique.

Le 11 mars 2011, FILTISAC a été contrainte à la fermeture pour de graves problèmes sécuritaires et à la mise en place d'un chômage technique du personnel, compte tenu des effets collatéraux dus aux pillages dont la société a été victime :

- Perte sur les stocks
- Destruction de certains outils de production

L'impact financier de cette crise a été enregistré dans les comptes au 31 décembre 2011 à hauteur de 950 millions de FCFA.

Par ailleurs, la réhabilitation du site (bâtiments administratifs et sociaux, matériel et mobilier de bureau et informatique) atteint 2,4 milliards de FCFA.

En septembre 2011, un plan de restructuration des effectifs a été engagé et s'est traduit par le départ de 74 personnes.

D'une manière générale, l'absence d'activités opérationnelles (production et ventes) durant les deux mois de la fermeture de la société, ainsi que les pertes de marchés indultes ont eu pour conséquence un important retrait du chiffre d'affaires par rapport à nos objectifs de vente.

Dans ce contexte économique, et une situation socio politique post-crise, Filtisac a réalisé, au 31 décembre 2011, un chiffre d'affaires de 27 129 millions de francs CFA et enregistré une perte de 2 593 millions de francs CFA.

• L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au Département Jute :

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 11 450 millions de francs CFA, quasiment identique à celui réalisé l'année dernière, conséquence de l'excellente campagne cacao 2011-2012.

Au Département Synthétique :

Toutes les filières ont connu un retrait des ventes en raison de l'arrêt des activités et des pertes de marchés. Le chiffre d'affaires réalisé s'établit à 9 597 millions de francs CFA, avec 20% de retrait par rapport à l'année 2010.

Au Département Packaging :

Le chiffre d'affaires recule de 10% par rapport à l'année précédente, avec 6 077 millions de francs CFA, conséquence de la crise post-électorale.

• LA SITUATION FINANCIERE

Le bilan et les comptes que nous soumettons à votre approbation font apparaître une perte nette de 2 593 080 047 francs CFA après dotations aux amortissements et provisions de 2 181 446 197 francs CFA, et prélèvements des impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux (BIC) de 15 000 000 francs CFA.

AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil d'Administration propose de ne pas distribuer de dividendes.

	FCFA
Perte nette de l'exercice	2 593 080 047
Dotation à la réserve légale	
Dividendes bruts	
Report à nouveau exercices antérieurs	13 928 878 248
Report à nouveau après affectation	11 335 798 201

Si vous approuvez cette affectation, il ne sera pas versé de dividendes.

PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2012

Les actions de réhabilitation des infrastructures sociales et administratives, la mise à niveau des capacités de production, la reconquête des parts de marchés locales et sous régionales, engagées dès le retour de la crise post-électorale ont été profitables à la consolidation des fondamentaux, et se traduisent dès à présent, par des perspectives réconfortantes et prometteuses.

Au terme de ce compte rendu sur l'activité 2011 et sur les perspectives 2012 de votre société, nous souhaitons en votre nom, adresser tous nos encouragements à l'ensemble du personnel pour son attachement, sa disponibilité et son dévouement durant cette période difficile.

“ adresser tous nos encouragements, à l'ensemble
du personnel pour son attachement, sa disponibilité et son dévouement ”



Rapport du Conseil à l'Assemblée Générale Ordinaire sur les Comptes Consolidés au 31 Décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable, notre société publie des comptes consolidés.

Ces comptes sont présentés en annexe.

FILTISAC détient des participations au sein des unités figurant dans le tableau ci-dessous.

L'intégration globale permet de présenter l'ensemble des actifs et passifs des sociétés intégrées, après élimination des opérations et résultats internes au Groupe. La situation nette ainsi que les résultats de chaque société consolidés sont ventilés entre la part du Groupe et celle des minoritaires.

L'intégration par mise en équivalence consiste à remplacer, dans le bilan consolidé, la valeur comptable des titres par la quote-part de la situation nette et du résultat de l'exercice.

Les sociétés détenues indirectement ont également été intégrées soit par intégration globale, soit par mise en équivalence.

Pour cette consolidation, les retraitements appliqués ont été :

- élimination des dividendes intra-groupe,
- élimination des plus-values intra-groupe,
- élimination des marges internes sur stocks
- retraitement des impôts différés
- amortissement des frais d'établissement à 100%,
- amortissement des fonds de commerce sur 2.5 ans.

Les opérations internes ont été éliminées.

Dénomination	Pays	Pourcentage d'intérêt	Mode de consolidation
Pôle Emballage			
GFI	Côte d'Ivoire	99,99	Intégration Globale
CHIMTEC	Côte d'Ivoire	99,99	Intégration Globale
CHIMTEC CAMEROUN	Cameroun	99,99	Intégration Globale
CHIMTEC SENEGAL	Sénégal	99,99	Intégration Globale
EMBAMALI	Mali	52,99	Intégration Globale
EMBALFASO	Burkina Faso	64,30	Intégration Globale
FASOPLAST	Burkina Faso	33,49	Intégration Globale
COFISAC	Sénégal	99,99	Intégration Globale
FUMOA	Sénégal	69,98	Intégration Globale
Pôle Agro-industrie			
IVOIRE COTON	Côte d'Ivoire	42,44	Intégration Globale
FASO COTON	Burkina Faso	32,70	Intégration Globale
MBENGUE COTON	Côte d'Ivoire	42,44	Intégration Globale

www.filtisac.com

Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les Etats Financiers Annuels Exercice clos le 31 décembre 2011

En exécution de la mission qui nous été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- Le contrôle des états financiers annuels personnels de la société FITLISAC S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- Les vérifications spéciales et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels personnels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1. OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS PERSONNELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de l'IFAC. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états annuels personnels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers annuels personnels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire aux comptes. En procédant à cette évaluation des risques, ce dernier prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers annuels personnels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction et la présentation d'ensemble des états financiers annuels personnels.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les états financiers annuels sont, au regard des règles et principes comptables du Système Comptable OHADA, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur les faits suivants : nous attirons votre attention sur la note 10 de l'Annexe 3 aux états financiers, qui décrit l'impact de la crise postélectorale sur les comptes clos au 31 décembre 2011. En outre, la note 6 de l'annexe 3 aux états financiers expose les raisons pour lesquelles FITLISAC a révisé sa méthode d'évaluation des provisions pour dépréciation des stocks de pièces de rechange.

2. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par les articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels personnels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents à adresser aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels personnels de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Abidjan, le 30 mai 2012

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & TOUCHE
Marc Wabi
Expert-Comptable Diplômé

ERNST & YOUNG
Caroline Zamogouma-Orlo
Expert-Comptable Diplômé




Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions Réglementées Exercice clos le 31 décembre 2011

Etabli en application de l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA sur les sociétés commerciales et du GIE.

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En l'application de l'article 440 à 442 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, nous portons à votre connaissance les conventions suivantes, visées aux articles 438 à 448 de cette loi et qui concernent toute convention intervenue entre la société et ses administrateurs, soit directement ou indirectement, soit par personne ou société interposée.

Il ne nous appartient pas de rechercher de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

• I- CONVENTIONS REGLEMENTEES

• 1.1- Conventions conclues au cours de l'exercice

Votre Conseil D'administration n'a porté à notre connaissance, aucune convention conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

• 1.2- Conventions conclues au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

• 1.2.1- Convention d'assistance signée avec la Société Industrial Promotion Services West Africa (IPS WA),

Administrateurs et/ou dirigeants communs concernés

AKFED, Messieurs Mahmoud Rajan, Mahamadou Sylla, Christian Godde et Daniel Thomas.

Nature et objet

La convention porte sur une assistance accordée par la société IPS WA au titre des prestations de routines et spécifiques couvrant les domaines ci-après :

- la supervision de la gestion de la société ;
- l'organisation et réalisation de l'audit interne ;
- la réalisation des études et mise en place de projets spéciaux ;
- l'assistance juridique etc...

Modalités et rémunérations

Cette assistance est rémunérée au taux de 2% du chiffre d'affaires annuel hors taxes.

Les frais d'assistance comptabilisés par la société au cours de l'exercice 2011 s'élèvent à FCFA 542.27 millions.

• 1.2.2- Convention d'assistance signée avec la Société Industrial Promotion Services - SUISSE (IPS SA)

Administrateur et/ou dirigeant commun concerné AKFED

Nature et objet

La convention porte sur une assistance accordée par la société IPS S.A. (Suisse) dans les domaines touchant à la stratégie globale et l'assistance financière.

La convention est conclue pour une durée de deux ans renouvelable par tacite reconduction par période d'égale durée avec prise d'effet à compter du 1er janvier 2007.

Modalités et rémunérations

L'assistance est rémunérée au taux de 0.6% du chiffre d'affaires hors taxes réalisé par FILTISAC.

L'assiette de la rémunération exclut le chiffre d'affaires lié à l'activité Packaging conformément à l'avenant en date du 1er Décembre 2009.

Les frais d'assistance comptabilisés par la société au cours de l'exercice 2011 s'élèvent à FCFA 126,28 millions.



1.2.3- Convention d'assistance signée avec la société **EMBALMALI** en matière de recherche et développement

Administrateurs et/ou dirigeants communs concernés

Messieurs Mahamadou SYLLA et Mahmoud RAJAN.

Nature et objet

L'assistance d'EMBALMALI en matière de recherche et développement.

Modalités et rémunération

Le coût de l'assistance s'est élevé à FCFA 46,23 millions au titre de l'exercice 2011.

1.2.4- Contrat de sous traitance entre la société **FILTISAC** et la société **GROUPE FIBAKO IVOIREMBAL**

Administrateur et/ou dirigeant commun

Monsieur Mahamadou SYLLA.

Nature et objet

Il s'agit d'une sous-traitance industrielle. Ce contrat formalise la fabrication par GFI, à partir de la matière première mise à disposition par FILTISAC.

Modalités et rémunérations

En contrepartie de cette prestation, FILTISAC S.A., règle à GFI :

- le coût des charges supportées par GFI dans le cadre de la fabrication des sacs ;
- et une rémunération qui s'élève à 2.5 % des charges

Aucune rémunération n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2011.

II- REMUNERATION DES

ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Conformément aux dispositions de l'article 432 l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous informons des rémunérations exceptionnelles allouées aux membres du conseil d'administration pour leurs missions et mandats qui leurs sont confiés et les remboursements des frais engagés dans l'intérêt de la société.

Nous n'avons eu connaissance d'aucune rémunération susceptible d'entrer dans le cadre des dispositions sus-visées.

Abidjan, le 30 mai 2012

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & TOUCHE

Marc Wabi

Expert-Comptable Diplômé

ERNST & YOUNG

Caroline Zamagrowna-Orio

Expert-Comptable Diplômé





COMPARAISON DES COMPTES DE RESULTATS SOCIAUX

(en milliers FCFA)

Recettes	2011	2010
Marchandises	51 056	40 182
Production	25 221 473	31 531 133
Prestations de services	-	-
Production immobilisée et transferts de charges	541 792	681 096
Produits accessoires	4 925	4 925
Subventions	52 477	-
Autres produits	1 039 672	2 867 724
Reprise provisions et amortissements	258 565	86 210
	27 169 959	35 211 269

Dépenses	2011	2010
Achats et frais sur achats consommés	10 516 437	12 856 592
Fournitures extérieures	3 523 410	3 861 898
Transports	1 982 588	2 640 235
Services extérieurs	3 771 502	4 453 060
Impôts et taxes	336 986	595 727
Autres charges	1 919 346	2 713 685
Charges de personnel	5 336 440	6 128 566
Dotation aux amortissements et provisions	2 181 446	2 307 936
	29 568 155	35 557 699

RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 398 196	-346 430
RESULTAT FINANCIER	-76 465	-707 560
Résultat H.A.O.		
Plus (Moins)-values de cession	-103 419	-25 315
Impôts sur les résultats	-15 000	-15 000
RESULTAT NET A AFFECTER	-2 593 080	-1 094 305

COMPARAISON DES BILANS SOCIAUX

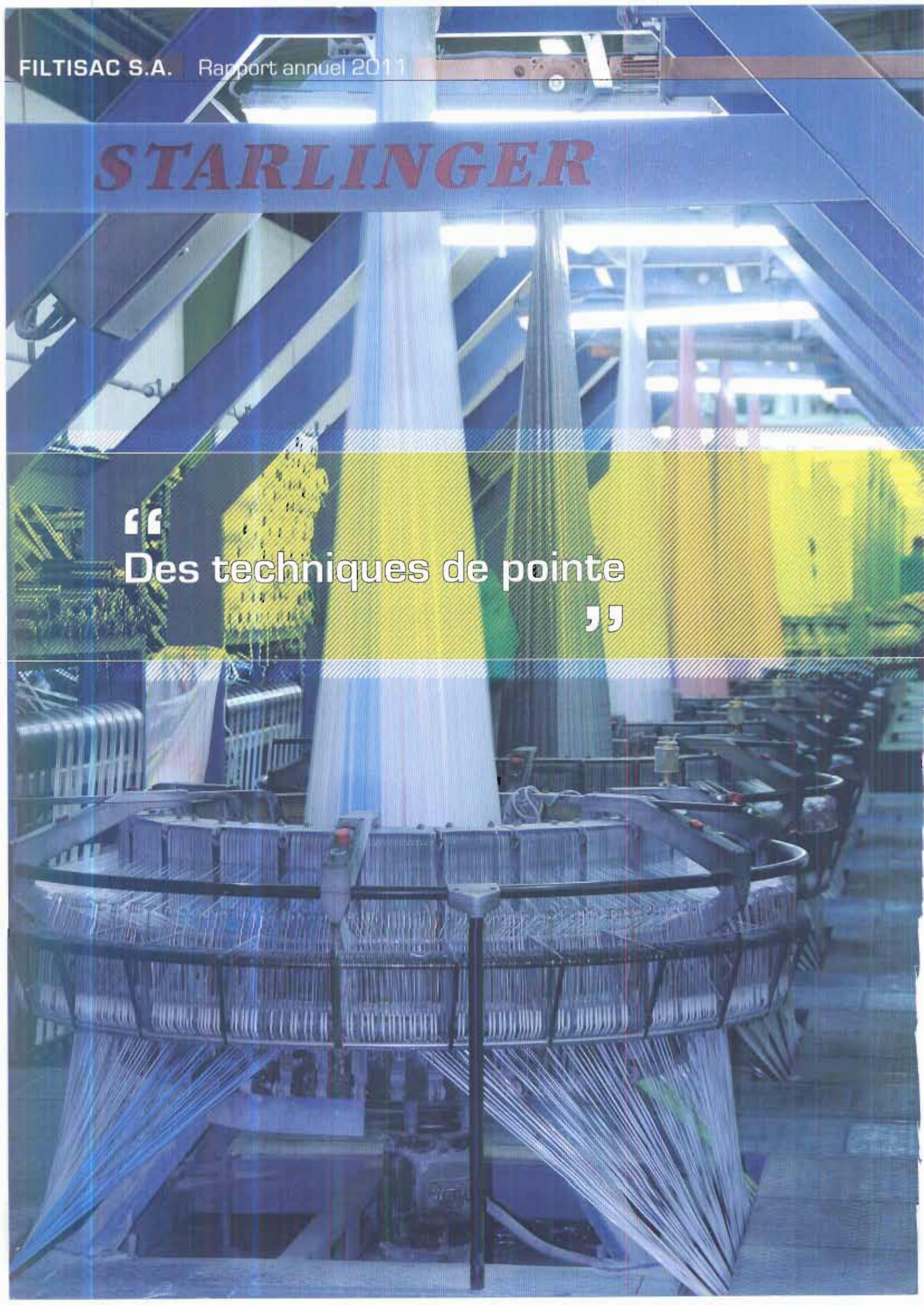
(en milliers FCFA)

<i>Actif</i>	<i>2011</i>		<i>2010</i>	
Charges immob et frais d'établissement	-		-	90 700
Immobilisations incorporelles	1 852 731		1 880 424	
- moins amortissements	71 337	1 781 394	156 440	1 723 984
Immobilisations corporelles	38 458 008		38 454 105	
- moins amortissements	29 976 693	8 481 315	29 615 610	8 838 495
Autres immobilisations		14 213 357		13 693 913
Stocks		13 423 058		16 798 464
Crédits clientèle		8 917 508		13 705 910
Valeurs réalisables à court terme		10 889 777		10 206 782
Valeurs disponibles		1 030 433		1 025 021
		58 736 842		66 083 269

<i>Passif</i>	<i>2011</i>		<i>2010</i>	
Capital		8 814 838		8 814 838
Primes, réserves et report à nouveau		29 928 609		31 022 914
Résultat de l'exercice		-2 593 080		-1 094 305
Fonds exceptionnels				
Provisions réglementées				
Dettes financières à long et moyen terme		3 157 231		4 797 803
Crédits fournisseurs		6 128 734		3 840 312
Dettes à court terme		1 750 510		1 644 707
Crédits bancaires		11 550 000		17 057 000
		58 736 842		66 083 269

STARLINGER

“
Des techniques de pointe
”



Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Consolidés

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous été confiée par votre Assemblée Générale, et conformément à l'article 100 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés annuels ci-joints du groupe FILTISAC, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2011, l'état du résultat global et l'état des variations des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés annuels conformément au regard des règles et méthodes comptables de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les comptes financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION

A notre avis, les états financiers consolidés annuels donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe FILTISAC au 31 décembre 2011, ainsi que de sa performance financière consolidée pour l'exercice clos à cette date, au regard des règles et méthodes comptables de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable.

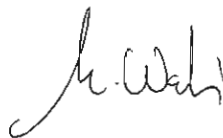
PARAGRAPHE D'OBSERVATION

Nous attirons l'attention sur la Note 3.2 aux états financiers qui décrit l'impact de la crise postélectorale sur les comptes clos au 31 décembre 2011. Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Abidjan le, 14 juin 2012

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & TOUCHE
Marc Wabi
Expert-Comptable Diplômé



ERNST & YOUNG
Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé



COMPARAISON DES COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES

(en milliers FCFA)

Recettes	2011	2010
Ventes de marchandises	20 277 702	19 194 487
Ventes de produits fabriqués	89 639 749	77 534 732
Travaux, Services vendus	492 085	425 886
Production stockée (ou déstockage)	3 782 797	1 184 260
Production immobilisée		106 465
Produits accessoires	447 944	1 139 024
Subventions	298 080	372 026
Autres produits	3 803 765	5 963 949
Reprise provisions et amortissements	1 204 406	899 367
Transferts de Charges	693 305	705 094
	120 639 833	107 525 290

Dépenses	2011	2010
Achats et frais sur achats consommés	64 432 141	52 111 517
Fournitures extérieures	9 030 120	8 272 560
Transports	5 573 869	5 898 615
Services extérieurs	11 530 032	11 844 507
Impôts et taxes	1 408 001	1 910 235
Autres charges	5 282 880	4 896 854
Charges de personnel	13 071 741	13 196 111
Dotation aux amortissements et provisions	6 171 747	6 595 284
	116 500 531	104 725 683

RESULTAT D'EXPLOITATION	4 139 302	2 799 607
RESULTAT FINANCIER	-2 737 902	-2 455 708
Résultat H.A.O.	-143 817	183 667
Résultat des Sociétés mis en équivalence	-	-
Résultat des Sociétés consolidées minoritaires	-2 340 703	-565 730
Impôts différés	481 481	-744 288
Impôts sur les résultats	-950 086	-185 567
RESULTAT NET A AFFECTER	-1 551 725	-968 019

COMPARAISON DES BILANS CONSOLIDÉS

(en milliers FCFA)

Actif	2011		2010	
Charges immob et frais d'établissement	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	6 770 146		6 281 251	
- moins amortissements	5 590 605	1 179 541	5 065 511	1 215 740
Immobilisations corporelles	103 963 762		101 560 053	
- moins amortissements	79 156 732	24 807 030	76 557 165	25 002 888
Autres immobilisations		8 461 115		7 504 462
Stocks		35 474 153		31 966 683
Crédits clientèle		28 358 560		28 463 245
Valeurs réalisables à court terme		21 025 295		20 420 636
Valeurs disponibles		4 919 072		4 803 069
		124 224 766		119 376 723

Passif	2011		2010	
Capital		8 779 497		8 779 497
Primes, réserves et report à nouveau		34 505 041		35 602 814
Résultat de l'exercice		-1 551 725		-968 019
Intérêts des Minoritaires		14 995 918		13 364 965
Provisions réglementées		-		-
Dettes financières à long et moyen terme		13 591 025		14 277 448
Crédits fournisseurs		21 588 205		14 731 225
Dettes à court terme		10 430 421		7 087 140
Crédits bancaires		21 866 384		26 501 653
		124 224 766		119 376 723

Projet du Texte des Résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire

PREMIÈRE RÉSOLUTION : APPROBATION DES COMPTES ET DU BILAN, QUITUS.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2011, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par une perte nette de deux milliards cinq cent quatre-vingt treize millions quatre vingt mille quarante sept (2 593 080 047) francs CFA.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne en conséquence, aux administrateurs et aux Commissaires aux Comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME RÉSOLUTION : RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.

L'Assemblée Générale constate qu'aux termes du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, ceux-ci n'ont été avisés d'aucune convention nouvelle autorisée par le Conseil au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article 438 de l'Acte Uniforme portant droit des sociétés commerciales et du G.I.E.

TROISIÈME RÉSOLUTION : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2011.

L'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011, qui se solde par une perte nette de deux milliards cinq cent quatre-vingt treize millions quatre vingt mille quarante sept (2 593 080 047) francs CFA :

	FCFA
Perte nette de l'exercice	2 593 080 047
Dotation réserve légale	-
Dividendes bruts (1)	-
Report à nouveau exercices antérieurs	13 928 878 248
REPORT A NOUVEAU	11 335 798 201

La répartition des fonds propres après affectation sera la suivante :

	FCFA
Capital	8 814 837 500
Prime d'apport, d'émission, de fusion	13 174 706 182
Réserve légale	1 762 967 500
Réserve de réévaluation	688 894 272
Autres réserves	373 163 362
Report à nouveau	11 335 798 201
FONDS PROPRES	36 150 367 017

QUATRIÈME RÉSOLUTION : NOMINATION DE NOUVEAUX CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES ET SUPPLÉANTS.

L'Assemblée Générale constatant que le mandat des Co-Commissaires aux Comptes vient à expiration ce jour, nomme, pour une durée de six exercices, qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2018 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, les cabinets suivants :

- En qualité de Co-Commissaires aux Comptes titulaires :

Le cabinet **KPMG – Auditeurs associés**, inscrit à l'ordre des experts comptables d'Abidjan, sis à l'immeuble Woodin Center – avenue Noguès, 5ème étage - Plateau, 01 BP 3172 Abidjan 01, représenté par M. Franck NANGBO ;

Le cabinet **ERNST & YOUNG**, inscrit à l'ordre des experts comptables d'Abidjan, sis 5, avenue Marchand – Plateau, 01 BP 1222 Abidjan 01, représenté par Mme Caroline ORIO.

- En qualité de Co-Commissaires aux Comptes suppléants :

Le cabinet **SIGECO**, inscrit à l'ordre des experts comptables d'Abidjan, 23, avenue Chardy – Plateau, 01 BP 1328 Abidjan 01, représenté par M. N'DABIAN Kroah Bilé ;

M. Jean-Claude **CHAMPION**, inscrit à l'ordre des experts comptables d'Abidjan, domicilié à l'immeuble Woodin Center, Avenue Noguès, 5ème étage, Plateau, 01 BP3172 Abidjan 01.

CINQUIÈME RÉSOLUTION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITÉS.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.



FILTISAC S.A.

SIEGE SOCIAL

Km8, Route d'Adzopé

01 BP 3962 Abidjan 01

Abidjan - Côte d'Ivoire

Tél. : +225 20 30 46 00

Fax : +225 20 30 46 00

Email : info@filtisac.com

Web : www.filtisac.com



IPS

Une Réalisation
Industrial Promotion Services

Rusal Guinée · Carmeuse Ghana · Cotontchad · Sodecoton · Ivoire coton · CMDT · Ibeto · Faso Coton